

Port de Cherbourg, Janvier 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pont tournant : retour à la normale

Depuis janvier, Ports de Normandie procède à la réfection complète du système électrique du Pont tournant. Cette opération se fait en 2 phases afin de gêner le moins possible la circulation routière et la navigation.

Actuellement, les équipes sont en train de basculer de l'ancien au nouveau système électrique les parties « annexes » du pont (portillons, portes à flots, barrières et feux). C'est cette bascule qui semble avoir généré les dysfonctionnements observés depuis ce matin. Les équipes sont intervenues au plus vite et ont pu rétablir les choses. Néanmoins, la bascule se poursuivant jusqu'en milieu de semaine prochaine, de nouveaux désordres pourraient apparaître. A chaque fois, les équipes restent mobilisées et interviendront le plus rapidement possible afin de rétablir la circulation.

Une seconde phase de basculement du système électrique aura lieu du 22 au 26 avril prochain et nécessitera la fermeture du pont à la circulation routière. Elle concernera le système de manœuvre et de conduite du pont.

Ces travaux sont le résultat de deux années d'études et de travail en collaboration avec les agents de maintenance et l'assistance d'Eiffage Energies Système. L'objectif de ce chantier est de garantir à la fois la sécurité des usagers mais également la pérennité de l'ouvrage et d'en améliorer la maintenance. Le budget total de cette opération s'élève à 280 000 €.

Ports de Normandie remercie par avance les usagers de leur compréhension.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr